

Extract of Site de l'ASH du Rhône

<http://www21.ac-lyon.fr/services/rhone/ash/spip.php?article231>

GEVA-Sco et PPS - JO du 11 février 2015

- Parcours de l'élève à besoins éducatifs particuliers - Documents à télécharger - GEVA sco -



Publication date: mardi 14 février 2017

Description:

Les GEVA Sco et PPS sont les documents institutionnels permettant à la communauté éducative ainsi que les parents, les partenaires, et d'autres administrations à recenser les observations, évaluations et réponses à apporter pour aider un élève en situation de handicap.

Copyright © Site de l'ASH du Rhône - Tous droits réservés

Le GEVASco définitif est arrivé. Il s'imposera à tous dès la rentrée 2015. Sa mise en oeuvre est effective.

Le GEVA-Sco est le volet scolaire du GEVA qui est le guide d'évaluation et d'aide à la décision pour les MDPH.

Il a été élaboré conjointement par le Ministère de l'Education Nationale et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Son objectif est de mettre en place des supports communs d'observation, d'évaluation et d'élaboration des réponses, qui puissent être utilisés par les MDPH, les services de l'éducation nationale, et leurs partenaires dans le cadre d'un processus harmonisé, exploitable sur tout le territoire national.

Cet outil de recueil de données permet de faire partager à tous les partenaires les éléments d'observation de l'élève en situation scolaire tant du point de vue de ses activités d'apprentissage, de sa mobilité, de sa sécurité, des actes essentiels de la vie quotidienne, ou encore de ses activités relationnelles et de sa vie sociale

Il existe deux documents GEVASco mis à jour sur le site du Ministère après la publication au Journal Officiel du 11 février 2015 :

- **Le GEVA-Sco première demande** concernant les élèves qui n'ont pas encore de PPS.

Vous pouvez le télécharger en cliquant [sur ce lien](#).

- **Le GEVA-Sco réexamen** concernant les élèves qui ont déjà un PPS

Vous pouvez le télécharger en cliquant [sur ce lien](#).

L'ouverture de ces fichiers en PDF nécessite l'application **Acrobat Reader version XI** ou équivalent.

Pour vous aider dans le téléchargement de cette application et la saisie des données dans le fichier PDF (qui contient des formulaires), vous pouvez télécharger le pas à pas (tutoriel) en cliquant [sur ce lien](#).

Ci-dessous, le lien vers l'arrêté du 6 février 2015 et la publication au journal officiel :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86110

Ci-dessous, les informations concernant le PPS :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86108

Les deux documents sont également téléchargeables ci-dessous :

- le PPS :



PPS

</doc1270|center>

- les nomenclatures :



Nomenclatures PPS

</doc1271|center>